

	Chemin de fer Grand Tronc.	Chemin de fer canadien du Pacifique	Chemin de fer de l'Etat.
Nom. de milles en opération	Milles. 3,122	Milles. 5,085	Milles. 1,181
Coût de leur entretien....	\$ 2,506,371	\$ 2,006,237	\$ 1,148,004
do par mille de la ligne	802	394.50	962
Dépenses de l'usage des locomotives.....	4,372,979	3,314,817	1,226,438
do par mille de la ligne	1,401	652	1,038
do et réparations aux chars.....	1,328,134	542,822	321,823
do de la ligne par mille	425	102	469
Dépenses de l'exploitation générales.....	4,634,160	3,581,287	875,175
do par mille de la ligne	1,484	704	741
Dépenses totales par mille de la ligne.....	4,113	1,853	3,211

En ce qui concerne les annonces et les impressions, l'honorable ministre a dit que le Grand Tronc avait dépensé \$144,000, l'année dernière, de ce chef. S'il prend les deux derniers rapports semi-annuels du Grand Tronc, ils constatera que le montant total dépensé par le Grand Tronc pour impressions et annonces, durant l'année, a été de \$122,810. Le montant total dépensé par le chemin de fer canadien du Pacifique n'est pas donné, parce qu'il se trouve inclus dans d'autres articles, dont il ne peut être séparé. Ses dépenses pour les mêmes articles sur le chemin de fer Intercolonial, durant le même temps, sont portées dans le rapport de l'auditeur général à \$121,339.10, soit \$136,50 par mille contre \$31.50 par mille seulement dépensées par le Grand Tronc.

M. HAGGART : Tout ce que je puis en dire, c'est que mon officier m'a informé qu'il avait pris le montant que j'ai donné à la chambre dans le rapport de l'auditeur général ; et le montant total mentionné par l'honorable député n'est pas dans ce rapport, mais il doit être complété par certains articles qui ne figurent pas.

M. McMULLEN : Je réponds à cela que j'ai recueilli avec soin dans le rapport de l'auditeur général les états de compte relatifs aux impressions, et papeterie, que l'honorable ministre doit inclure dans son état, car tout cela est inclus dans le rapport de la compagnie du Grand Tronc.

M. HAGGART : J'ai inclus cela.

M. McMULLEN : L'honorable ministre se rappelle qu'afin de constater le total des sommes dépensées pour impressions, annonces et papeterie, je lui ai adressé une interpellation il y a quelque temps, et s'il veut bien ajouter à la somme mentionnée dans sa réponse pour papeterie la somme mention-

M. McMULLEN.

née dans le rapport de l'auditeur général pour impressions et annonces, il verra que mon état est exact. Or, les recettes des trois chemins de fer en 1890, ont été comme suit :

	Chemin de fer Grand Tronc.	Chemin de fer canadien du Pacifique	Chemin de fer de l'Etat.
	\$	\$	\$
Recettes brutes.....	18,300,606	15,572,985	3,173,711
do par mille de chemin	5,861	3,062	2,687
Recettes du fret par mille de chemin.....	3,893	1,845	1,725
Recettes des voyageurs par mille de chemin.....	1,736	890	816
Malle et fret d'express par mille de chemin.....	233	333	144
Tonnes brutes transportées	7,909,708	3,006,684	1,420,423
do transportées par mille	2,213	591	1,203
Voyageurs transportés	1,881	528	1,145
Recettes nettes par mille.....	1,310	1,238	.....
Porte nette environ.....	.....	.....	600

Maintenant en ce qui concerne les frais d'entretien le chemin de fer (Grand Tronc a coûté \$802 par mille, le chemin de fer canadien du Pacifique \$394.50 et le chemin de fer Intercolonial \$972, de sorte que les frais d'entretien par mille du chemin de fer Intercolonial sont doubles de ceux du chemin de fer canadien du Pacifique et d'au delà de \$172 plus élevés par mille que ceux du chemin de fer Grand Tronc. Quant aux frais d'exploitation, ils ont coûté au Grand Tronc \$1,401 par mille, au chemin de fer canadien du Pacifique \$652, et à l'Intercolonial \$1,038. Le service et les réparations des wagons ont coûté au Grand Tronc \$425 par mille, au chemin de fer canadien du Pacifique \$102.60, et à l'Intercolonial \$460. Les frais d'exploitation générale ont coûté au Grand Tronc, par mille, \$1,484, au chemin de fer canadien du Pacifique \$704.25, et à l'Intercolonial \$741. Le total des dépenses, par mille, comme je l'ai déjà dit, est de \$4,113 pour le Grand Tronc, \$1,853.55 pour le chemin de fer canadien du Pacifique, et \$3,211 pour le chemin de fer du gouvernement. J'ai déjà donné au comité les frais d'impressions et d'annonces

Quant on étudie ces faits et ces chiffres, on voit qu'il est évident que l'administration du chemin de fer Intercolonial est dans un état tel que depuis plusieurs années l'urgence d'une enquête se fait sentir. Les frais d'exploitation de la ligne ont excédé de beaucoup les frais d'exploitation du chemin de fer canadien du Pacifique et Grand Tronc. Tous ceux qui connaissent quelque chose au sujet des chemins de fer doivent savoir qu'à mesure que les recettes d'un chemin augmentent, les frais d'exploitation doivent augmenter ; mais quand on compare les frais d'exploitation de l'Intercolonial avec